

BELMONTINFO

Les fables d'Aubin Salagnon

La Cigale et la Fourmi - suite et peut-être fin

D'un talent plus que prometteur, ardemment encouragée par ses géniteurs, la cigale n'avait pas tardé à déclencher l'enthousiasme des foules en quête de chaleurs exotiques.

Elle fut parmi les premières à habiter les pins parasols du Midi, devenus « the place to be » pour tous les bobos mélomanes de l'Hexagone. Mais pas seulement !

Les touristes étrangers voulaient aussi importer sous leurs latitudes les belles ambiances méridionales. Les grands festivals s'arrachaient la diva arlésienne, qui ne savait dire non.

Ne connaissant pas le don d'ubiquité, elle finit par succomber au surmenage. Et, de sa voix bientôt dépourvue, elle ne put même plus solliciter sa voisine, la fourmi.

Celle-ci avait acquis une certaine réputation d'économe, vertu hautement prisee dans un monde désormais gouverné par la durabilité. Condamnée à se dépasser sans cesse, la brave laborieuse, d'omnivore, devint végétarienne, puis végane, puis pratiquante du zéro déchet.

La cigale, atteinte de ron-deurs, vit bientôt sa voisine dépérir, ses petites pattes incapables de manœuvrer les charges les plus légères. Résultat : les deux voisines se retrouvèrent au cimetière.

Moralité ? Qu'il soit vice ou vertu, méfie-toi toujours de l'excès.

Aubin Salagnon

Prochaine date de parution
30 octobre 2025

INFORMATIONS MUNICIPALES

N°43-2025

Appel à volontaires Vers une meilleure cohabitation entre l'homme et le chien

Au printemps 2024, le conseiller communal Jean-Pierre Amann déposait un postulat qui invitait la Municipalité à créer un groupe de réflexion sur la thématique de la cohabitation entre l'homme et le chien. La Municipalité lance un appel à la population belmontaise intéressée par cette thématique.

Les incivilités liées aux déjections des chiens agacent aussi bien les propriétaires de chiens respectueux que les autres citoyen-ne-s. Sensible à cette réalité, le postulat de Monsieur le Conseiller Jean-Pierre Amann propose de réunir des personnes désireuses de chercher des pistes constructives autour de cette thématique.

Le Conseil communal ayant accepté son postulat à la quasi-unanimité, ainsi que le rapport ad-hoc de la Municipalité, un groupe de travail va être constitué aussi bien avec des propriétaires de chiens qu'avec des non-propriétaires.



Le groupe de travail s'organisera lui-même et nommera un-e responsable en son sein. Il aura pour mission de se renseigner sur ce qui se pratique avec succès ailleurs et établira un rapport à l'attention de la Municipalité d'ici à fin juin 2026. La participation à ce groupe

de travail est volontaire et non rémunérée.

Vous habitez Belmont et vous vous sentez intéressé-e par cette question ? Merci de bien vouloir nous le faire savoir en écrivant à mail@belmont.ch.

Une fois les inscriptions récoltées, la Municipalité nommera les membres du groupe de travail, composé d'un-e représentante de l'administration communale, de 2 à 4 propriétaires de chien et de 2 à 4 non-propriétaires de chien.

Route des Monts-de-Lavaux Passage à piétons au débouché du chemin des Grands-Champs et de l'arrêt de bus «Grands-Champs»

Depuis la rentrée scolaire, un nouveau dispositif de panneaux clignotants accompagnés du signal « Attention Piétons » a été installé sur la route des Monts-de-Lavaux, en amont et en aval du passage à piétons non sécurisé, se situant au débouché du chemin des Grands-Champs et de l'arrêt de bus «Grands-Champs».

Cette mesure de sécurité s'adresse en particulier à nos écoliers et écolières qui se rendent à l'école et, pour les plus grand-es qui vont prendre leur bus pour se rendre aux cours à Pully notamment.

Ce dispositif permet d'attirer l'attention des automobilistes vis-à-vis de ce passage à piétons afin de les inciter à ralentir, puis à s'arrêter pour donner la priorité aux enfants/personnes qui traversent.



Votre Commune en dialogue Une première rencontre prometteuse

La Municipalité souhaitant renforcer le dialogue avec ses habitant-e-s, elle a convié la population à une rencontre lundi 1^{er} septembre dernier. Une trentaine de citoyen-ne-s ont répondu à l'appel.

La météo déchainée en ce lundi 1^{er} septembre dernier n'a pas découragé les Belmontais-es qui ont répondu à l'invitation de la Municipalité pour échanger avec elle. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du mois de la démocratie 2025, moment clé où des actions de sensibilisation et de participation sont organisées dans tout le pays.

La rencontre devait permettre à chacun-e de faire entendre son avis sur une thématique générale ou d'échanger sur un cas plus personnel. La Municipalité, accompagnée du Secrétaire municipal ainsi que du Chef de service des infrastructures ont ainsi pu répondre aux sollicitations. Transports scolaires, routes, mobilité douce, transports publics, services extérieurs ont animé les conversations dans une ambiance constructive.

La Municipalité a aussi eu l'occasion de prendre note de plusieurs demandes et observations des Belmontais-es et ces retours sont utiles. Il sera répondu à chacun-e dans les meilleurs délais, et d'apporter des solutions dans la mesure des possibilités et faisabilités.

La Municipalité remercie ses habitant-e-s pour la qualité des échanges qu'elle a pu avoir et leur donne d'ores et déjà rendez-vous pour une nouvelle édition en 2026.

Carrefour des générations Y a-t-il un moment idéal pour entrer en politique ?

La question traverse toutes les générations. Les jeunes hésitent souvent à franchir le pas : les études, la mobilité, les débuts professionnels ne favorisent pas l'ancrage local. Les parents, pris par leurs responsabilités familiales, redoutent la charge de réunions et de commissions. Beaucoup attendent d'avoir plus de temps, ou d'avoir trouvé une stabilité dans la commune, pour envisager un engagement.

A l'autre extrémité de la vie active, certains choisissent de se lancer après la retraite, estimant que leur expérience peut aider à relativiser les enjeux. Mais alors surgit une autre question : quand faut-il se retirer ? « Servir et disparaître » devrait être la devise, disent certains, mais chacun fixe sa propre limite.

Dans une démocratie locale vivante, toutes les générations doivent trouver leur place. Pour éclairer cette question, nous avons rencontré Héléne Brughera, ancienne municipale de Belmont, qui fut la première femme élue de sa commune en 1973.



Repères

Héléne Brughera

Elue pour la première fois au Conseil communal de Belmont en 1973, quelques années après l'introduction du droit de vote des femmes en Suisse, Héléne Brughera a ensuite rejoint la Municipalité où elle a siégé plusieurs législatures. Connue pour son franc-

parler et son sens de l'équité, elle a exercé notamment à la police des constructions. Retraitée de la fonction publique, elle est restée très active dans le tissu associatif, en particulier auprès des aînés.

Entretien avec Héléne Brughera

Débuts en politique

Jean-Pierre Amann (JPA) :

Comment êtes-vous entrée

en politique à Belmont ?

Héléne Brughera (HB) : C'était en 1973, l'année où la commune passait d'un Conseil général à un Conseil communal. On cherchait des candidats, et c'est mon mari que l'on a approché. Mais il n'était pas Suisse, il n'avait donc ni le droit de vote ni celui d'être élu. C'est lui qui a suggéré que je me présente.

Le droit de vote des femmes (1959 dans le canton de Vaud et 1971 au niveau fédéral) était encore très récent, mais je n'y ai même pas pensé. Je me suis inscrite simplement. Cette année-là, compte tenu du passage de Conseil général à Conseil communal, plusieurs couples se sont présentés ensemble, monsieur et madame. Mais à l'élection, seuls les maris ont été retenus... sauf moi, parce que j'étais une femme candidate seule.

JPA : Et comment cela a-t-il été perçu ?

HB : Quand les résultats sont tombés, il y a eu un silence pesant. Certaines femmes m'ont lancé des regards si durs que j'ai cru qu'elles allaient me fusiller. Elles ne comprenaient pas comment cette inconnue pouvait être la seule élue.

JPA : Comment avez-vous trouvé votre place dans ce nouveau Conseil communal ?

HB : Assez facilement. J'avais déjà l'habitude de parler en public : le théâtre, le chant, même un passage dans l'armée m'avaient donné de l'assurance. Alors, prendre la parole ne me posait pas de problème.

Au Conseil, certains restaient silencieux d'un bout à l'autre des séances. Moi, je

n'ai jamais eu peur d'exprimer ce que je pensais. Ce n'était pas pour provoquer, mais parce que je trouvais normal de dire les choses clairement.

De conseillère communale à municipale

JPA : Vous êtes ensuite passée à la Municipalité.

Qu'est-ce que cela changeait ?

HB : C'était un autre monde. Au Conseil communal, on discute et on vote, mais on reste assez éloigné des habitants. A la Municipalité, on est confronté directement aux problèmes des citoyens. Dans mon cas, le garage de mon mari était un véritable lieu de démocratie informelle. Les gens venaient, posaient des questions, racontaient leurs soucis. Je recevais les échos de la population au quotidien.

Et puis, comme municipale, on devait aussi penser plus loin : à l'aménagement, aux équilibres financiers, aux choix qui engagent la commune sur le long terme. C'était exigeant, mais aussi passionnant.

JPA : Quelle était votre manière de prendre des décisions ?

HB : J'avais la police des constructions. Je ne me suis jamais laissée influencer. Les passe-droits, très peu pour moi. On me sollicitait parfois, mais je tenais à ce que chaque citoyen soit traité de la même manière. A l'époque, il n'y avait pas encore les réseaux sociaux. Aujourd'hui, tout se commente, parfois avant même qu'une décision soit prise. C'est plus difficile de garder une certaine sérénité.

Regard sur la politique

et la transmission

JPA : Quelle image

avez-vous

de la politique ?

HB : Dans ces années-là, la politique locale était respectée. On s'engageait pour la commune,

pas pour soi. Sur le plan cantonal, j'ai toujours été fidèle à mon parti, mais cela ne m'a jamais empêchée de garder mon indépendance d'esprit.

JPA : Certains élus peinent à quitter la scène. Vous, comment avez-vous décidé d'arrêter ?

HB : Je m'étais fixée une limite : pas au-delà de 70 ans. Je trouve insupportable ceux qui s'accrochent jusqu'à n'importe quand. Les élections tombaient une année avant mon anniversaire, alors j'ai choisi de m'arrêter net, à la fin de la législature, sans forcer la commune à refaire un scrutin.

JPA : Que diriez-vous à quelqu'un

qui hésite à s'engager ?

HB : Qu'il faut le faire pour la collectivité, pas pour un intérêt personnel. Venir pour soi seul ne mène à rien. Le plus important, c'est d'être convaincu qu'on veut apporter quelque chose à la communauté.

JPA : Après avoir quitté la Municipalité, avez-vous vraiment « disparu » ?

HB : Disparaître, non ! J'ai quitté l'exécutif le 30 juin 2006, et le 1^{er} juillet 2006 j'étais déjà active dans le comité des aînés, au sein d'Arc-en-Ciel. J'ai simplement changé de forme d'engagement.

Jean-Pierre Amann

Championnat suisse d'athlétisme



Félicitations à Eliot Torjman et son équipe pour leur médaille d'or au championnat suisse de relais

AVANT POSTE

Groupes Habitants Belmont

Journée des Seniors

Mardi 1^{er} octobre 2025 à la maison pullière

Au programme :

- 13h30 Début de la manifestation
- 14h00 Courte parole officielle
- 14h30 Prestations de 2 sociétés locales
- 15h00 Prestations de 2 sociétés locales
- 15h30 Tuffballissement et visite des caves
- 16h00 Prestations de 4 sociétés locales
- 16h15 Café convivial méditerranéen
- 16h30 Fin de la manifestation

Entrée libre à tout moment de l'après-midi

En ligne sur www.sports.ch/fr/inscriptions

Association des Concerts spirituels de Belmont - Priuré

Dimanche 12 octobre 2025 à 17 heures
au Temple de Belmont-sur-Lausanne

Duo Flûte de Pan & Guitare
Jeanne Gollut & Alessio Nebiolo

« Origines »

Oeuvres de Manuel de Falla - Enrique Granados - Béla Bartók, Astor Piazzolla - Valentin Villard

ENTRÉE LIBRE - COLLECTE À LA SORTIE
AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

Gaming & Sport Camp
Belmont-sur-Lausanne
20.10. - 24.10.2025

Centre scolaire
Chem. du Collège 6, 1092 Belmont-sur-Lausanne

PROGRAMME

- Ateliers de jeux vidéo et de sport
- Ateliers de cuisine et de pâtisserie
- Ateliers de dessin et de peinture
- Ateliers de musique et de danse
- Ateliers de théâtre et de mime
- Ateliers de yoga et de méditation
- Ateliers de jardinage et de potager
- Ateliers de bricolage et de réparation
- Ateliers de lecture et de écriture
- Ateliers de dessin et de peinture
- Ateliers de musique et de danse
- Ateliers de théâtre et de mime
- Ateliers de yoga et de méditation
- Ateliers de jardinage et de potager
- Ateliers de bricolage et de réparation
- Ateliers de lecture et de écriture

POINTS CLÉS

- Membres : tous les cours de 18h30 à 19h30
- Age : à partir de 10 ans
- Prix : 150 CHF
- Infos : renseignements de sport, générale, inscriptions

INSCRIPTION

En ligne sur www.sports.ch/fr/inscriptions

ou Remplir le bon de commande

mssports.ch/fr

Agenda

01.10

13h30 à 19h30 Actions communautaires
Journée internationale des aînés
Maison Pullière

03.10

10h à 17h Pro Senectute Vaud, Cycl'E-Motion
Lieu et horaires seront communiqués sur notre site internet.
Inscription obligatoire - cyclemotion@maxo.ch

03.10

10h à 11h Pro Senectute Vaud, actions communautaires
Réunion du groupe habitants
Grande Salle à Belmont

04.10

13h à 18h Forum Social Oran Lavaux (FSROL)
Journée du vivre-ensemble
Salle du Grand Pont à Lutry

Chaque
jeudi

15h30 à 19h30
Marché villageois
à la route d'Arrier

06.10

17h à 19h30 Commune de Belmont - Police Est lausannoise
Rencontre Police-Population
Buvette de la Grande Salle à Belmont

09.10

20h15 Commune de Belmont
Séance du Conseil communal
Grande Salle à Belmont

12.10

17h Association des Concerts spirituels de Belmont-Priuré
avec le soutien de la Commune de Belmont, concert « Origines »
Duo Flûte de Pan & Guitare - Temple de Belmont

25.10

Société de Développement de Belmont
Soirée Halloween
Refuge des Bas-Monts

30.10

14h L'Arc-en-Ciel
Rencontre mensuelle
Grande Salle à Belmont

31.10
et 01.11

20h à 23h30 Société de musique L'Avenir
Loto
Grande Salle à Belmont

31.10

10h à 11h30 Pro Senectute Vaud, actions
communautaires
Salle de conférence, administration communale
à Belmont

